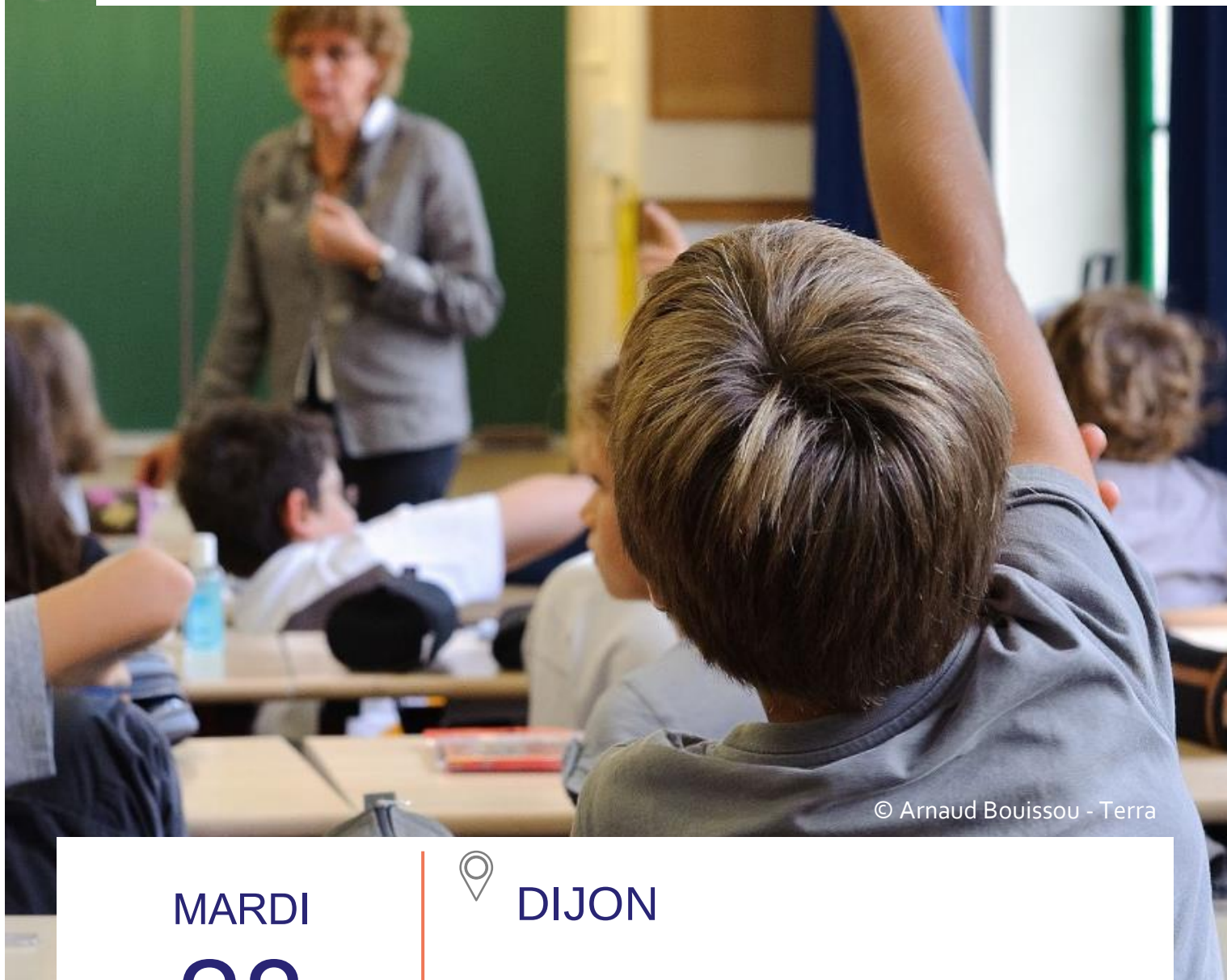


Qualité de l'air intérieur

Comprendre et mettre en œuvre la nouvelle réglementation



© Arnaud Bouissou - Terra

MARDI
28
novembre
2023



DIJON

Amphithéâtre de la région BFC

Conférence technique territoriale organisée
par le Cerema Centre Est



CONTEXTE & ENJEUX

Depuis 2018, la **qualité de l'air intérieur** fait l'objet d'obligations réglementaires dans certains établissements recevant du public.

Après plusieurs années de pratique, les retours d'expériences ainsi que la **crise Covid** ont mis en lumière la nécessité de réviser le dispositif réglementaire afin de le rendre plus complet et mieux adapté. C'est ainsi que, depuis le 1er janvier 2023, une **nouvelle réglementation** QAI est applicable.



OBJECTIFS

Dans ce contexte, le Cerema et ses partenaires vous proposent une conférence technique territoriale pour vous apporter un éclairage sur les **nouveaux aspects techniques et réglementaires** du dispositif. Des **retours d'expériences** et des témoignages viendront illustrer les propos et partager des bonnes pratiques pour une meilleure gestion de la qualité de l'air intérieur.



PUBLIC

Collectivités, bureaux d'études, maîtres d'ouvrages publics et privés concernés par les obligations réglementaires



INSCRIPTIONS

Les inscriptions se font uniquement en ligne, en cliquant [ici](#) ou en tapant le lien ci-dessous :

<https://enqueteur.cerema.fr/index.php?r=survey/index&sid=382983&lang=fr>

Date limite d'inscription : 23/11/2023



PROGRAMME

14h-14h10	Ouverture de la conférence
14h10-14h25	Qualité de l'air Intérieur : quels impacts sur la santé ? Dr Amandine BERDELOU – Hôpital Nord Franche-Comté
14h25-14h45	Vers une démarche d'amélioration continue dans les ERP Florent BOITHIAS – Cerema
14h45-15h30	Comprendre le nouveau dispositif réglementaire étapes par étapes Jocelyne PONTHEUX et Ambre MARCHAND-MOURY – Cerema

PAUSE

Retours d'expériences

15h50-16h05	Ecrans, méthode de management de la QAI - de la construction au chantier Antonin MADELINE – Terragilis
16h05-16h20	Inclure les usagers : l'expérience du Hub Air Energie Michel MAYA – Tramayes
16h20-16h35	Que faire en cas de dépassements ? Hélène TISSOT – Atmo BFC
16h35-17h05	Freins et leviers pour la mise en œuvre de la réglementation : retour d'expérience de la ville de Besançon Anne-Sophie TRANHEFEUX et Géraldine ALAJOUANINE – Besançon
17h05-17h20	ÉCLAIREURS, un réseau pour promouvoir les bonnes pratiques Anne-Marie BAILLY – Atmo BFC
17h20-17h30	Clôture de la conférence

INFORMATIONS

Cerema Direction territoriale Centre Est

Agence d'Autun

1 Boulevard Giberstein

BP 141

71404 AUTUN Cedex

03.85.86.67.10

Région Bourgogne Franche-Comté

17 Bd de la Trémouille

21000 Dijon

Modalités d'inscription :

<https://enqueteur.cerema.fr/index.php?r=survey/index&sid=382983&lang=fr>

COMMENT VENIR ?



Par les transports en commun



En voiture

En bus

Plus d'information :

- [Site Réseau Divia](#)

- Tram 1 (Quetigny) et 2 (Valmy)
 - Arrêt « **Godrans** » ou « **République** »
- Ligne 3 : Direction Epirey Cap Nord
 - Arrêt « **République** »

Par le train

Plus d'information :

- [Site SNCF](#)

- Besançon TGV (59 min)
- Dole TER (30 min)

Par la route

Plus d'information :

- [Site Internet APRR](#)

Accès autoroutier rapide assuré :

- De Besançon par l'A36 et l'A39
- De Dole par l'A39

Parking Trémouille

